



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : CONTRAT DE LOCATION  
D'EXPOSITION A TITRE GRACIEUX AVEC  
L'ASSOCIATION CROIX-ROUGE - UNITE  
LOCALE VINCENNES SAINT-MANDE**

**DÉCISION N° DM-24-440  
EN DATE DU 23 DECEMBRE 2024**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** le Code de la commande publique ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

**CONSIDÉRANT** la proposition de l'association Croix-Rouge – Unité locale Vincennes Saint-Mandé, représentée par Monsieur Michel Moraine, dont le siège social est situé 53 bis rue de Fontenay – 94 300 Vincennes – pour la location, à titre gracieux, d'une exposition du 26 octobre au 4 novembre 2024 ;

**CONSIDÉRANT** la programmation du service de l'Action culturelle dans le cadre de la saison 2024-2025

## D É C I D E

**DE SIGNER** un contrat, à titre gracieux, avec l'association Croix-Rouge – Unité locale Vincennes Saint-Mandé, représentée par Monsieur Michel Moraine, dont le siège social est situé 53 bis rue de Fontenay – 94 300 Vincennes – pour la location, d'une exposition du 26 octobre au 4 novembre 2024 ;

**DE FAIRE FACE** à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,  
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

***Signé***

**Annick VOISIN**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20241223-lmc1H12557H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 23/12/2024  
Date de Publication : 23/12/2024